

**DÉLIBÉRATION N° 2023 - 006  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CIAS**

Nombre de membres en exercice :	25
Nombre de membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	19
VOTES : Abstention : 0	Contre : 0
Date de convocation : 23/03/2023	Pour : 19

**Séance du 29 mars 2023 à 18 h**

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Monsieur Denis MOREL, Vice-Président de l'assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2022 dressés par Monsieur Philippe PROST, Président, après s'être fait présenter les budgets primitifs, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré par Monsieur Denis MOREL Vice-Président ;

1° Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL  
CIAS**

Nombre de suffrages exprimés : 19  
VOTES : Abstention : 0      Contre : 0      Pour : 19

Résultats reportés .....	-	2 802,51	89 912,68	-	89 912,68	2 802,51
Opérations de l'exercice.....	894 356,00	1 006 777,05	128 328,77	152 270,78	1 022 684,77	1 159 047,83
<b>TOTAUX.....</b>	<b>894 356,00</b>	<b>1 009 579,56</b>	<b>218 241,45</b>	<b>152 270,78</b>	<b>1 112 597,45</b>	<b>1 161 850,34</b>
Résultats de clôture.....	-	115 223,56	65 970,67	-	-	49 252,89
Restes à réaliser .....	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX CUMULÉS .....</b>	<b>-</b>	<b>115 223,56</b>	<b>65 970,67</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49 252,89</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS.....</b>	<b>-</b>	<b>115 223,56</b>	<b>65 970,67</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49 252,89</b>

- 2° Constate, aussi bien que la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Ont signé au registre des délibérations : MM. **Tous les membres en exercice sauf absents excusés :**

**Secrétaire de Séance :** PARIS Robert

Cachet,

Pour expédition conforme,  
Le Vice-Président,  
Denis MOREL



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 039-200090801-20230329-D\_2023\_006-BF

Berger  
Levrault